

Aide de l'Eurométropole

L'Eurométropole met 40 bourses à la disposition des étudiants de l'Université de Strasbourg

Conditions :

- L'aide s'adresse aux étudiants qui pour l'année universitaire 2018-19 seront inscrits en M2 ou en dernière année de DFASM, DFASP, DFASO ou Ecole Ingénieur).

(1^{ère} inscription pas de redoublement)

- Avoir effectué un an d'études à Strasbourg**
- Ne pas être boursier**
- Ne pas être en alternance ou en apprentissage**
- Pas de 2^{ème} inscription en M2**
- Pas de renouvellement**
- Revenu fiscal de référence des parents <50000€**

Sélection sur critères sociaux et universitaires

Retrait du dossier : auprès de l'Assistante Sociale de votre composante.

(Consultez le site du CROUS : <http://www.crous-strasbourg.fr>)

**Date limite de retour du dossier :
22 Juin 2018 auprès de l'assistante sociale concernée**